

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

Conditions générales :

- Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.
- Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.
- La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.
- L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.
- En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

Pharmacie :

- Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.
- Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

Radiologie et Biologie :

- La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu (sous pli confidentiel) doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.
- Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

Optique :

- L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

Rééducation :

- L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.
- Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

Dentaire :

- En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.
- La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.
- La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

- La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

Adresses Mails utiles

- | | |
|------------------------------------|-----------------------|
| 0 Réclamation | : contact@mupras.com |
| 0 Prise en charge | : pec@mupras.com |
| 0 Adhésion et changement de statut | : adhesion@mupras.com |

La MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

N° W21-687292

A 56190

<input type="checkbox"/> Maladie	<input type="checkbox"/> Dentaire	<input type="checkbox"/> Optique	<input type="checkbox"/> Autres
Cadre réservé à l'adhérent(e)			
Matricule :	6306	Société :	
<input type="checkbox"/> Actif	<input type="checkbox"/> Pensionné(e)	<input type="checkbox"/> Autre :	
Nom & Prénom :		AENIAI TAHANI	
Date de naissance :		1970	
Adresse :			
Tél. : 0664108433		Total des frais engagés : 888,30 Dhs	

Cadre réservé au Médecin

Dr. Asmae MEZIATI
Médecine Générale
74 Lotissement Haj Fateh
Lissasfa - Casablanca
Tél : 05 22 93 29 63
INPE : 091194779

Date de consultation : 13/10/2023

Nom et prénom du malade : Dr. Meziani Mounia Age: 46

Lien de parenté : Lui-même

Nature de la maladie : M 27 Lotissement Haj Fateh Casablanca

En cas d'accident préciser les causes et circonstances Tél : 05 22 93 29 63 INPE : 091194779

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.
Fait à :
Signature de l'adhérent(e) : 
Le : 04/10/2023

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le paiement des Actes
31/01/2023	61		227.000 Dhs	MELATI L'Assurance Générale Casablanca N° : 22932963 E : 0911947700

EXECUTION DES ORDONNANCES

Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur	Date	Montant de la Facture
PHARMACIE LE CREPUSCULE Rue 56 Lot Hassan II N° 75 CASABLANCA Tél/Fax : 05 22 90 00 47	21/01/03	488,30

ANALYSES - RADIOGRAPHIES

ANALYSES - RADIOGRAPHIES			
Sachet et signature du Laboratoire et du Radiologue	Date	Désignation des Coefficients	Montant des Honoraires
HIND HASSA	31.01.23	R1 Phsot 200	
		INPE	001-34179

AUXILIAIRES MEDICAUX

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

Important :

Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaires, ainsi que le bilan de l'ODF.

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE DEVIS

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'EXECUTION

Casablanca, le : 31/01/2023

7^{me}

Neing

NAZIHI

HARMACIE LE CREPUSCULE

Rue 56 Lot. Hassan II N° 13

CASABLANCA

Tél./Fax : 05 22 90 00 47



M

① -

Enezin 80

180

10

midi

soir

185

② -

Seflu 280

2B



473 min AB



③ -

Desen

2B

21

Dr. Asmae MEZIATI
Médecine Générale
274, Lotissement Haj Fateh
Lissasfa - Casablanca
Tél : 05 22 93 29 63
INPR : 091194779

144 Sc

④ -

Olpot

14 x 21 g.

x 14 p

274, مجموعة الحاج فاخ (قرب سوق الحاج فاخ) - ليساسفة

274, Lotissement Haj Fateh (près du Marché Haj Fateh) - Lissasfa

GSM : 06.61.62.22.61 - المحمول : Tél : 05.22.93.29.63

LOT: GB21166
PER: 05/2024
PPV: 185 DH 00

Cpic
Etiquette

PPV :
LOT :
PER :

111,00

OLEDI® 20 mg. comprimés gastro-résistants Boîte de 28
PPV: 144 DH 50
AMM N° 18620/05/21/TR/QMP/AW02

6118001 480036



PPV:
EXP:
Lot N°:

48280

Docteur Asmae MEZIATI

Médecine Générale

Echographie

الدكتورة أسماء المزياتي

الطب العام

التخطيط بالصدى

Casablanca, le: 31/01/2023

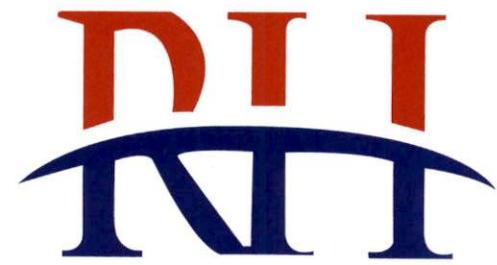
Jme
Neim
MA Di wi

Fair S.V.P
Rx pulmonaire (Faq)

Dr. Asmae MEZIATI
Médecine Générale
74, Lotissement Haj Fateh
Lissasfa - Casablanca
Tél: 05.22.93.29.63
NPÉ: 091194779

Dr. HIND MASSAINE
Ancienne Radiologue
Bd. Oued Sebou CHU Ibn Rochd
N°970 572 Hay Oulfa Al Witak
Tél: 0522.90.90.29/0522.89.25.26

274. مجموعة الحاج فاخ (قرب سوق الحاج فاخ) - ليساسفة
274, Lotissement Haj Fateh (près du Marché Haj Fateh) - Lissasfa
الهاتف : 06.61.62.22.61 - تل : 05.22.93.29.63
GSM : 06.61.62.22.61



RADIOLOGIE HASSAN II

الفحص بالأشعة الحسن الثاني

• IRM • SCANNER • ECHOGRAPHIE • DOPPLER • MAMMOGRAPHIE • PANORAMIQUE
OSTEODENSITOMETRIE • RADIO-PHOTO

Casablanca, le 31/01/2023

FACTURE N° : 00718/2023

Nom & Prénom : MADIHI NAIMA
Date d'examen : 31/01/2023

Examens	Honoraires
RX THORAX FACE	200 DH
NET A PAYER	200 DH

Arrêtée la présente facture à la somme de :
DEUX CENTS DH

Votre Santé ... Notre Devoir

RADIOLOGIE HASSAN II

Tél : +212 522 90 90 29 / +212 522 89 25 26
Gsm : +212 661 97 76 09
Fax : +212 522 91 17 59
E-mail : radiologie.hassan2@gmail.com

Adresse : N° 966-970-972, Bd Oued Sebou
Al Wifak 1 Hay El Oulfa - Casablanca

R.C : 419573 - IF : 31865208
TP : 32960805 - CNSS : 1398594
ICE : 002153526000090



Votre Santé ... Notre Devoir

RADIOLOGIE HASSAN II

الفحص بالأشعة الحسن الثاني

• IRM • SCANNER • ECHOGRAPHIE • DOPPLER • MAMMOGRAPHIE • PANORAMIQUE
OSTEODENSITOMETRIE • RADIO-PHOTO

Casablanca le 31/01/2023

PATIENT : MADIHI NAIMA
MEDECIN TRAITANT : DR ASMAE MEZIATI
EXAMEN(S) REALISE(S) : RX THORAX FACE

- ✓ Absence de foyer parenchymateux systématisé.
- ✓ Culs de sacs costo-diaphragmatiques libres.
- ✓ Silhouette cardio-médiastinale normale.
- ✓ Absence de lésion osseuse.

CONCLUSION :

Radiographie thoracique ne révélant pas d'anomalie.

Confraternellement
Dr HASSAINE

Dr. HIND HASSAINE
Radiologue
Ancienne Résidence - Hu Ibn Rochd
Bd. Oued Sebou Al Wifak 1
N°970 972 Hay El Oulfa Casablanca
Tél: 0522 90 90 29 / 0522 89 25 26

RADIOLOGIE HASSAN II

Tél : +212 522 90 90 29 / +212 522 89 25 26
Gsm : +212 661 97 76 09
Fax : +212 522 91 17 59
E-mail : radiologie.hassan2@gmail.com

Adresse : N° 966-970-972, Bd Oued Sebou
Al Wifak 1 Hay El Oulfa - Casablanca

R.C : 419573 - IF : 31865208
TP : 32960805 - CNSS : 1398594
ICE : 002153526000090